

Sommaire

- 3 Mot de la directrice générale
- 4-6 Mot du président
- 7-8 Conseil d'administration
- 9-11 Remise de prix
- 12 Remise des plaques de reconnaissance
- 13 Le 80^e congrès de l'ACRGTO est classifié écoresponsable
- 14 Partenaires du congrès 2024
- 15 Congrès 2025
- 16 L'ACRGTO accueille favorablement le projet de loi modernisant l'industrie de la construction



2024: un début d'année animé

L'ACRGQTQ a commencé l'année 2024 avec son congrès annuel au Centre des congrès de Québec, du 23 au 25 janvier, sous le thème «Maîtriser les changements de cette nouvelle ère». Près de 1000 participants se sont réunis.

Les grands projets, la mobilité, les changements climatiques, les innovations technologiques, les relations humaines, les règlements de différends et la gouvernance : le Québec se trouve dans un tournant où les façons de faire évoluent rapidement et constamment.

Les congressistes ont donc eu la chance d'entendre le ministre du Travail, Jean Boulet; le vice-président d'Hydro-Québec, Dave Rhéaume; la PDG de la CCQ, Audrey Murray; ou encore, le président et chef de la direction de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec, Steeve Lavoie. Neuf ateliers axés sur l'innovation et les tendances actuelles ont également été donnés.

Par ailleurs, l'ACRGQTQ a procédé à ses remises annuelles de prix. Vous trouverez tous les détails à propos du dernier congrès dans les prochaines pages de ce MÉDIA.



Assemblée générale annuelle

Je tiens à remercier M. Steeve Gonthier pour ses deux années à la présidence de notre conseil d'administration (CA).

Depuis le 25 janvier dernier, c'est maintenant M. Marc Joncas, président d'Eurovia Québec, qui est à la tête du CA de l'ACRGQTQ.

Lors de la clôture de notre congrès, M. Joncas a pris la parole publiquement pour une première fois. L'intégralité de son discours se retrouve dans ce cahier. À sa lecture, vous pourrez ainsi cerner quelques enjeux ciblés par l'ACRGQTQ en 2024.

Modernisation dans le secteur de la construction

Depuis déjà plusieurs mois, le projet de loi à venir du ministre du Travail était sur toutes les lèvres. Tous se questionnaient concernant la teneur de cette pièce législative.

Le suspense fut de courte durée, car le projet de loi 51 a été déposé à l'Assemblée nationale le 1^{er} février.

L'ACRGQTQ a réagi une première fois via un communiqué qui accueille favorablement le projet de loi dans son ensemble – une retranscription de celui-ci se retrouve également dans les prochaines pages. Bien que le projet de loi ne s'adresse pas pleinement au secteur du génie civil et de la voirie, l'ACRGQTQ est tout de même capable de reconnaître les avancées et la créativité à certains égards de celui-ci.

Maintenant, l'ACRGQTQ entend se rendre en commission parlementaire afin de poursuivre la discussion avec le gouvernement du Québec.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Gisèle Bourque
Directrice générale



Nommé président du conseil d'administration de l'ACRGQTQ le 25 janvier, Marc Joncas s'est adressé une première fois en public dans le cadre de sa nouvelle fonction lors du déjeuner de clôture du congrès 2024 de l'Association.

Ci-dessous se retrouve la retranscription de son discours.

« Chers membres,

Il me fait plaisir de m'adresser une première fois à vous à titre de président.

J'aimerais d'abord vous remercier pour votre participation en grand nombre cette année.

C'est impressionnant!

Le thème de cette année, «Maîtriser les changements de cette nouvelle ère» est parlant pour notre industrie.

La société et le milieu de la construction sont exposés à de nombreuses transformations et changements de valeurs.

Qui, en 2024, peut se dire contre le développement durable?

L'ACRGQTQ va nous accompagner dans le virage sociétal que nous vivons encore pendant plusieurs années au Québec.

Nous avons eu plusieurs ateliers et conférences qui ont touché des sujets névralgiques pour l'avenir de notre industrie.

Le premier qui me vient en tête, c'est évidemment le sujet de la pénurie de main-d'œuvre. Nous avons entendu, hier, Mme Audrey Murray de la CCQ, puis le Conseil du patronat. Nul doute que les partenaires gouvernementaux et institutionnels sont déjà sensibilisés... Mais il faut poursuivre nos efforts auprès d'eux afin de trouver des solutions innovantes ET concrètes.

D'ailleurs, plusieurs d'entre vous ont sûrement vécu des reports de chantier, suite à un manque de main-d'œuvre pour la surveillance de vos chantiers. Les donneurs d'ouvrage ont les mêmes enjeux.

Il y a plusieurs solutions; une d'elles est sans contredit de faciliter le recrutement à l'étranger et la reconnaissance des compétences.

Parlant de main-d'œuvre et de conditions de travail, nous savons que le ministre du Travail s'en vient avec ses propositions afin de revoir la Loi R-20. L'ACRGQTQ saura vous représenter adéquatement.

Cette semaine, nous avons également beaucoup entendu parler d'infrastructures et de besoins à venir.

Je pense à Hydro-Québec et son plan d'action 2035. Les gens d'Hydro-Québec sont venus nous rencontrer à notre CA cette semaine. Ils nous ont tendu la main et ont fait preuve d'une grande ouverture et d'humilité! Des valeurs que je partage et chéris dans l'entreprise où je travaille. Tout ça va nous aider à avancer et nous serons là au rendez-vous.

Quant aux infrastructures routières, elles ne doivent pas être en contradiction avec le développement du transport structurant. Elles sont complémentaires.

Il faut accentuer les projets de déplacement de personnes, notamment pour des besoins de main-d'œuvre et d'accès aux régions.

Il faut aussi poursuivre le développement et la conservation de notre réseau routier, que ce soit pour les longues distances, le transport de marchandises ou les services essentiels.

Alors que l'essence et les matériaux coûtent de plus en plus cher, les budgets doivent néanmoins s'arrimer aux projets.

Enfin, nous avons eu de nombreux ateliers portant sur l'innovation, sur les données et sur la technologie.

Il y a une tendance forte dans les pays européens. Il est permis de penser, et même souhaité, que cette vague arrive chez nous au Québec.

Les grands donneurs d'ouvrage devront aussi considérer les nouvelles avenues technologiques. Que ce soit pour la préparation des contrats, pour l'optimisation des travaux ou pour la gestion du parc d'infrastructures.

Il faut que nous soyons prêts à répondre à la demande des donneurs d'ouvrage lorsque celle-ci viendra.

Enfin, un mot sur notre conférence d'ouverture. J'ai adoré la conférence sur les modes contractuels. Ce que j'en retiens, c'est que l'on nous tend la main plus que jamais. Nous sommes capables d'observer les bienfaits des modes de contrat collaboratifs ailleurs.

Je pense que vous avez été très clairs hier. Les nouveaux modes contractuels, ça nous intéresse!

Par contre, pour le bon projet, le bon mode de contrat.



On parle parfois de gains d'efficience, d'économie de projets, de progrès environnementaux, de gain de temps...

C'est en travaillant main dans la main avec les donateurs d'ouvrage et les institutions que nous y arriverons.

[...]

Avant de conclure, j'aimerais procéder à quelques remerciements.

D'abord, merci de me faire confiance en me nommant au poste de président.

Ensuite, merci à Me Gisèle Bourque. J'étais déjà sur le conseil d'administration et je suis donc en mesure de vous témoigner de la qualité des conseils et de l'accompagnement de Me Bourque.

D'ailleurs, pour ceux qui ont manqué l'assemblée générale, j'ai fait un petit rappel du rôle des permanents de l'ACRGTO et du rôle du conseil d'administration.

Gisèle et son équipe nous conseillent au meilleur de leur connaissance sur tous les sujets mis de l'avant au CA. Ils sont aussi notre vigie pour tout ce qui est réglementaire, changement de lois, etc.

Or, les positions prises par l'ACRGTO sont néanmoins la volonté du CA et décidées par celui-ci. Donc, si vous avez des sujets prioritaires, amenez-les au CA ou encore mieux, venez les défendre avec nous.

Et en terminant, un merci spécial à toute l'équipe de l'ACRGTO qui ont, de nouveau, organisé le 80^e congrès de l'Association avec succès, mais qui sait aussi nous offrir un support de qualité tout au long de l'année.

Merci et à l'année prochaine. »

Marc Joncas
Président de l'ACRGTO



L'Assemblée générale annuelle de l'ACRGQ, qui s'est tenue le 25 janvier dernier, a élu son nouveau conseil d'administration pour l'année 2024.

COMITÉ EXÉCUTIF



PRÉSIDENT
Marc Joncas
EUROVIA QUÉBEC CSP INC.



PRÉSIDENT SORTANT
Steeve Gonthier
LEQEL



1^{ER} VICE-PRÉSIDENT
Jean-François Turgeon
CRT CONSTRUCTION INC.



2^E VICE-PRÉSIDENT
Jean-François Dufour
BÉTON PROVINCIAL LTÉE



TRÉSORIER
Brice Charlier
CONSTRUCTION DEMATHIEU
& BARD (CDB) INC.



Jean-François Coudé
CEGERCO INC.



Michaël Flaviano
SINTRA INC., DIVISION EST



Éric Labonté
POMERLEAU INC.



Éric Munger
ROLAND MUNGER INC.



**PRÉSIDENT DES
MEMBRES ASSOCIÉS**
M^{re} Guy Gilain
MILLER THOMSON, SENCRL



DIRECTRICE GÉNÉRALE
M^{re} Gisèle Bourque
ACRGQ

ADMINISTRATEURS



Gilles Audet
AECON



Olivier Beaulieu
CONSTRUCTION KIEWIT CIE



David Blais
CBF



Rémi Bouchard
CONSTRUCTION LONGER
INC.



Denis Boucher
L.A. HEBERT LTÉE



Christian Cabana
GRANDMONT PONT ET
VIADUC



Erik Gauthier
CONSTRUCTION INTERLAG
INC.



François Houle
EBC INC.



Vincent Mailhot
LANAUCO LTÉE



Martin Pelletier
DEMIX CONSTRUCTION

MEMBRES ASSOCIÉS



**PRÉSIDENT DES
MEMBRES ASSOCIÉS**
M^{re} Guy Gilain
MILLER THOMSON, SENCRL



David Hamel
SOLENO INC.



Pascal Gosselin
VOGHEL



Marc-André Roger
LIEBHERR CANADA LTÉE



Charles-Olivier Beaudoin
GROUPE SIGNALISATION

Remise de prix

Prix Fernand Houle

Dans le cadre de son 80^e congrès, l'ACRGQTQ a remis le prix **Fernand-Houle** à titre posthume à M. Walter Bélanger. C'est son fils, André Bélanger, de Béton Provincial, qui était présent pour recevoir les honneurs.

Le prix Fernand-Houle rend hommage à un entrepreneur qui s'est démarqué par un parcours entrepreneurial inspirant, une réalisation ou une carrière impressionnante dans le domaine du génie civil et voirie, et en reconnaissance pour sa contribution à son industrie.



Prix Genie-voirie en développement durable

La directrice générale de l'ACRGQTQ, Me Gisèle Bourque, a remis, en compagnie d'Anik Girard, directrice générale de Constructo, et M. Jean-François Hudon, directeur général d'Activa Environnement, le prix **Genie-voirie en développement durable** à Inter-Cité Construction. Le prix est commandité par Activa Environnement.



Prix Reconnaissance-mixité

Dans le cadre de son 80^e congrès, l'ACRGQTQ souligne l'implication d'un entrepreneur quant à la promotion de la place des femmes dans l'industrie de la construction. Le prix **Reconnaissance-mixité** a été remis au Groupe Gilbert. Le prix est commandité par AON.



Prix Défi prévention santé-sécurité

La directrice générale de l'ACRGQTQ, Me Gisèle Bourque, a remis, en compagnie de Mme Kathy Otis, directrice générale de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction (ASP Construction), le prix **Défi prévention santé-sécurité du travail** à EBC pour son initiative «la Chasse aux Risques» dans le cadre du projet de construction du pont Jacques-Bizard.



Prix Excavation-responsable

La directrice générale de l'ACRGQTQ, Me Gisèle Bourque, a remis, en compagnie de Nathalie Moreau, directrice générale d'Info-Excavation, et de Benoit Garneau, conseiller stratégique – prévention des dommages aux infrastructures chez Énergir, le prix **Excavation-responsable** à Groupe EEA.



Prix Innovation

Les prix Innovation de l'ACRGQTQ valorisent la recherche de solutions innovantes permettant d'améliorer la productivité sur les chantiers de construction de génie civil et voirie, tout en mettant en valeur les entreprises membres de l'ACRGQTQ.

Le prix **Innovation pour un membre régulier** a été remis au Groupe LEG pour son programme hélicoporté dans le cadre du Watay Power Project.

Le prix **Innovation pour un membre associé** a été remis à Propulsa Innovations pour son système Épura.

Les prix Innovation sont commandités par Travelers.



Remise des plaques de reconnaissance

Ces 24 entreprises ont été récompensées pour leur fidélité à l'ACRGQ. Les gagnants ont été salués pour leur implication envers l'industrie et leur contribution à son développement. Le congrès a été l'occasion de célébrer les réalisations de ces entreprises et de les encourager à poursuivre leur travail exceptionnel.

25 ANS

GROUPE SEMA STRUCTURES FERROVIAIRES INC.
TEREXCAVATION GRANT INC.
SOCIÉTÉ TERRE ARMÉE LTÉE
GROUPE AXOR INC.
FELCO ENR.
CONSTRUCTION R. CLOUTIER INC.
BOUCHARD & BLANCHETTE MARINE LTÉE
LES CONSTRUCTIONS HL THÉRIEAULT INC.
ACTION CONSTRUCTION INFRASTRUCTURE INC.
ALI EXCAVATION INC.
LOISELLE INC.

30 ANS

LES ENTREPRISES ALFRD BOIVIN INC.
CONSTRUCTION INJECTION E.D.M. INC.
MONTRÉAL TRACTEUR INC.
DENIS LAVOIE & FILS LTÉE

40 ANS

JEAN LECLERC EXCAVATION INC.
BÉTON BARRETTE INC.

50 ANS

ANDRÉ BOUVET LTÉE
FINANCEMENT D'ÉQUIPEMENT TD CANADA

60 ANS

EUROVIA QUÉBEC CSP INC.
COUILLARD CONSTRUCTION LTÉE
JANIN ATLAS INC.

70 ANS

GIROUX & LESSARD LTÉE
CARRIÈRE UNION LTÉE



Le 80^e congrès de l'ACRGTQ est classifié écoresponsable

La directrice générale de l'ACRGTQ, Me Gisèle Bourque, a fièrement annoncé que le 80^e congrès de l'Association a obtenu le niveau 3 de la norme en gestion responsable d'événements du BNQ (9700-253).

Le congrès annuel de l'ACRGTQ favorise le choix de nombreux fournisseurs locaux, le emploi du matériel et l'intégration de produits locaux dans la création des menus. Voici concrètement quelques-uns des objectifs fixés par l'ACRGTQ cette année:



1. Favoriser l'approvisionnement local en servant des repas provenant d'ingrédients principaux et secondaires issus de producteurs québécois;
2. Favoriser l'économie locale en choisissant une majorité de fournisseurs (66%) qui ont leur succursale située dans un rayon de moins de 100 km;
3. Réduire la consommation de papier en utilisant une application mobile afin de diffuser la programmation du Congrès, et en fournissant aux congressistes une cocarde qui sera réutilisée pour d'autres événements par le fournisseur.

Enfin, l'ACRGTQ tient à remercier Soleno, fier partenaire des mesures écoresponsables du 80^e congrès.

Merci aux partenaires!

L'ACRGQTQ tient à remercier son partenaire principal, Hydro-Québec, et l'ensemble des partenaires du congrès sans qui il serait impossible d'organiser un événement de la sorte. Ils ont été des acteurs de premier plan du 80^e congrès et de son succès.

Partenaire principal Hydro-Québec

Partenaire institutionnel

Commission de la construction du Québec - CCQ

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail - CNESST

Platine

Équipement SMS - Cocktail de bienvenue et soirée d'ouverture

Toromont CAT- Gala de clôture

Or

Acceo ICC construction inc. - Cocardes connectées

CBF – Petit-déjeuner-conférence du mercredi

Encans Ritchie Bros. Canada Ltée - Déjeuner-conférence du mercredi

Fiers et Compétents – Application mobile

Groupe financier Powers - Conférence d'ouverture et kiosque photo

Service financier CAT – Cocktail précédant le Gala de clôture et photo officielle du congrès

J.Y. Voghel inc. - Petit-déjeuner conférence du jeudi matin

Wajax -Cocktail et déjeuner-conférence du jeudi

Argent

Activa environnement - Prix Génie et voirie en développement durable

Aon - Prix Reconnaissance mixité

Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail (ASP) - Prix Prévention santé et sécurité du travail + atelier

Banque Royale du Canada – Bar à café

Côté Ltée – Cocktail du mercredi fin de journée

Constructions H.D.F. - Conférence pour tous

Financement d'équipement Banque TD du Canada - Cirage à chaussure

Groupe Brunet - Bar à bonbons

Intact compagnie d'assurance – Bar à eau fruitée

Les industries Fil métallique Major - Bar à collations

Soleno - Mesures Écoresponsables

Travelers - Prix innovation

Bronze

ACI-Ponts et ouvrages d'art inc. - Signalisation

Béton Provincial Ltée - Cocktail du mercredi midi

Garier - Carte de chambre

Maestro technologies - Atelier





**Le prochain congrès de l'ACRGTO se tiendra au Château Frontenac
du 21 au 23 janvier 2025.**

Au plaisir de vous y revoir!



Communiqué de presse

L'ACRGTQ accueille favorablement le projet de loi modernisant l'industrie de la construction

Ville de Québec, le 1^{er} février 2024 - L'ACRGTQ prend acte du projet de loi 51, Loi modernisant l'industrie de la construction, déposé par M. Jean Boulet, ministre du Travail. Bien que le projet de loi ne réponde pas entièrement aux besoins du secteur génie civil et voirie, celui-ci comporte néanmoins des avancées.

La polyvalence sur les chantiers et les mesures pour faciliter la mobilité des travailleurs sont des demandes récurrentes des entrepreneurs et qui sont maintenant prises en considération dans ce projet de loi.

Les mesures favorisant une plus grande diversité sur les chantiers représentent également un pas dans la bonne direction.

Par ailleurs, l'ACRGTQ tient à souligner l'approche innovante du ministre du Travail qui propose la création d'un comité paritaire porté sur les relations de travail. Il s'agit là d'un nouveau lieu de concertation où les acteurs de l'industrie de la construction pourront identifier des consensus.

Compte tenu du nombre d'heures en croissance dans le secteur génie civil et voirie, puis des grands projets à venir liés au Plan 2035 d'Hydro-Québec, les besoins liés à la pénurie de main-d'œuvre iront en s'accroissant. Bien que le projet de loi comporte des éléments à ce sujet, le problème demeurera d'actualité.

Enfin, le projet de loi prévoit la création d'un Fonds de rétroactivité salariale. À cet égard, l'ACRGTQ s'interroge sur l'impact que pourrait avoir l'introduction de cette mesure sur l'équilibre du rapport de force aux tables de négociation ainsi que sur la célérité du processus de négociation.

Au cours des prochaines semaines, l'ACRGTQ compte faire part de ses commentaires dans le cadre de la commission parlementaire qui traitera de ce projet de loi.

Source:

Xavier Turcotte-Savoie
Directeur des communications et des affaires publiques
Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
418-529-2949
xturcottesavoie@acrgtq.qc.ca

